



Déclaration officielle

Extraits du discours du premier ministre Jean Chrétien devant le Sénat des États-Unis du Mexique, à Mexico, au Mexique, le 9 avril 1999

Mesdames et messieurs, l'adoption de la démocratie et de l'économie de marché ne transforme pas seulement le Mexique. Elle transforme les Amériques. Et à mesure que ces valeurs fondamentales prennent racine, de l'île de Baffin à la Terre de Feu, notre hémisphère devient autre chose qu'un ensemble de nations que la géographie seule a rassemblées. Nous développons une identité bien vivante. Ainsi que la confiance et la maturité nécessaires pour travailler ensemble en vue d'objectifs communs.

C'est pourquoi le Canada s'est joint à l'OEA il y a près de 10 ans. C'est pourquoi le Canada et le Mexique ont pris l'initiative audacieuse de négocier l'ALENA avec les États-Unis. Et c'est pourquoi, lors du Sommet des Amériques de Miami en 1994, les dirigeants de l'hémisphère ont adhéré à une vaste vision et à un plan d'action sur notre avenir commun.

À Miami, et l'an dernier à Santiago, nous avons affirmé qu'un plus grand partage de la prospérité était au centre de cette vision. Et nous avons souscrit à l'idée que la création d'une zone de libre-échange des Amériques était un moyen principal pour y parvenir.

Toutefois, mesdames et messieurs, nous avons aussi dit clairement qu'en soi, l'intégration économique ne peut mener à l'amélioration de la qualité de vie que nous désirons tous. Il faut également une volonté ferme de consolider la démocratie, de promouvoir les droits de la personne et de s'attaquer aux inégalités sociales à travers la promotion de l'éducation et l'élimination de la discrimination raciale.

Le Canada considère que les progrès pouvant être accomplis dans chacun de ces domaines sont les pierres angulaires d'une prospérité hémisphérique véritablement partagée. Et qu'ils vont de pair avec la progression des négociations sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Avec le Canada à la présidence du Comité de négociations commerciales, les négociations sur la ZLEA ont véritablement progressé [...]. J'ai confiance que nous atteindrons notre objectif de conclure une entente d'ici 2005.

Mesdames et messieurs, à Miami j'ai parlé du Canada et de ses partenaires de libre-échange comme étant des amis, « *amigos* ». À Santiago, j'ai dit que les nations des Amériques étaient devenues « *una gran familia* ».

À l'approche du nouveau millénaire, le temps est venu d'aller au-delà des belles paroles [...]. Bâtissons ensemble sur la base des triomphes du XX^e siècle qui transforment le Mexique, les Amériques et le monde entier. Ces triomphes ne sont pas ceux d'une idéologie ou des armées. Ils sont le fruit du seul véritable moteur de l'histoire et du progrès : les gens. ●—

Le partenariat Canada-France

Le lien spécial unissant le Canada et la France remonte à 1534 lorsque le navigateur français Jacques Cartier est débarqué dans la péninsule de Gaspé et a pris possession du territoire nouvellement découvert. Quelque 225 ans plus tard, après que « la Nouvelle-France » eut été cédée à la Grande-Bretagne, le lien s'est beaucoup amenuisé et n'a été rétabli de façon informelle que vers la fin du XIX^e siècle.

Des relations diplomatiques complètes ont été établies en 1928 avec l'ouverture d'ambassades à Paris et à Ottawa. Depuis ce temps, les relations se sont transformées en un partenariat extrêmement complexe et diversifié impliquant des milliards de dollars en commerce et en investissements, des échanges scientifiques et une coopération politique tant aux niveaux bilatéral qu'international, particulièrement au sein de la Francophonie, du G-8 et de l'ONU.

Dans le seul secteur économique, ainsi que le faisait remarquer l'ambassadeur Denis Bauchard dans un discours prononcé à Montréal en juin, la France est le septième plus important fournisseur du Canada avec des exportations totalisant quelque 3,4 milliards de dollars en 1998, soit plus du double du niveau de 1993. Et M. Bauchard s'attend à ce que le commerce bilatéral entre nos deux pays s'accroisse de 10 à 15 p. 100 cette année. Son optimisme est conforté par le fait que, au cours des 10 dernières années, la France est le seul fournisseur étranger après les États-Unis qui n'ait vu sa part du marché canadien diminuer, enregistrant même une légère augmentation. Qui plus est, la France est maintenant devenue le cinquième plus important investisseur étranger au Canada.

C'est en raison de ces relations étroites qu'Ottawa et Paris ont décidé de signer le Programme d'action Canada-France lors de la visite officielle au Canada du premier ministre français Lionel Jospin en décembre 1998. Le Programme d'action vise à renforcer les initiatives conjointes Canada-France, tant au plan bilatéral, dans des secteurs comme les technologies de l'information et les télécommunications, la culture et les relations scientifiques et techniques, que multilatéral, dans des domaines comme les relations transatlantiques et la Francophonie. Le Programme d'action fait suite à la Déclaration de partenariat renforcé signée durant la visite du premier ministre Jean Chrétien à Paris en janvier 1997.

Le Canada et la France ont également convenu de travailler ensemble pour explorer de nouvelles approches destinées à promouvoir davantage la diversité culturelle dans un monde en mutation. Les deux pays veulent s'assurer que les services et les produits culturels sont pleinement reconnus et qu'ils ne sont pas traités comme de simples marchandises. Enfin, des mesures ont été prises afin d'accroître les échanges et la mobilité des personnes. En 1998, dans le seul secteur des échanges jeunesse, quelque 5 000 jeunes Canadiens et Canadiennes ont participé à des programmes d'échanges entre les deux pays.

Le partenariat Canada-France est sain et vigoureux, et promet de continuer de croître à un rythme rapide durant le prochain millénaire, resserrant plus que jamais les liens entre le Nouveau et le Vieux Monde. ●—

Pour la version intégrale du discours, visitez le site Web suivant : <http://pm.gc.ca> et cliquez sur « Publications » ou communiquez avec le Service de presse du BPM au (613) 957-5555.